

une réduction des impôts indirects diminuerait l'écart entre le prix du cultivateur et celui que doit payer le consommateur.

Voilà autant de solutions que le Gouvernement peut adopter dès maintenant. Point n'est besoin d'en soumettre l'étude à un comité et perdre ainsi plusieurs mois. Si le Gouvernement désire abaisser le prix des vivres, qu'il ait recours à des mesures propres à rendre la confiance aux cultivateurs, et ces derniers accroîtront la production. Qu'il abolisse ou réduise certains impôts indirects, abaissant ainsi le prix de revient du cultivateur et diminuant d'autant les écarts de prix. Qu'il poursuive les profiteurs s'il s'en trouve. Les nombreux ministères et organismes de l'Etat, y compris la Gendarmerie royale, possède sûrement les hommes et les rouages nécessaires pour découvrir les profiteurs, mieux que ne pourrait le faire un comité parlementaire. Le Gouvernement dispose des pouvoirs à cette fin et il peut prendre des mesures répressives.

Le Gouvernement pourrait aussi recourir à un autre moyen, de nature temporaire, en vue de soulager le malaise actuel: verser, aux pensionnés et aux petits salariés, des subventions à l'égard d'un petit nombre de denrées alimentaires essentielles. J'ai signalé, avant Noël, qu'on pourrait verser ces subventions à peu près sans frais, en insérant, avec le chèque mensuel d'allocation familiale, un bon de lait de 5c. par jour par enfant. L'honorable représentant de Comox-Alberni (M. Gibson) a signalé qu'on pourrait en faire autant à l'égard du pain et de la viande. On pourrait également verser les subventions aux pensionnés, en insérant les billets dans l'enveloppe renfermant leur chèque mensuel. L'honorable représentant de Cochrane (M. Bradette) a tenté de ridiculiser cette proposition en affirmant que ce serait un moyen de subventionner les restaurants, les gens touchant un revenu élevé, et le reste. Cependant, nous ne subventionnerions aucunement les restaurants et les autres institutions ou personnes à revenu élevé, car ils devraient rembourser, sous forme d'impôt sur le revenu, le montant touché.

Je préconise les subventions comme remède provisoire à la crise actuelle, et j'insiste là-dessus parce que, règle générale, je n'appuie pas le principe sur lequel se fonde le versement de telles primes. Comme dans la plupart des cas il faut relever l'impôt afin d'acquitter les frais élevés qu'entraîne le paiement de subventions, les denrées, en fin de compte, coûtent plus cher à la population que si aucune prime n'était versée. Cependant, les prix actuels sont trop élevés pour les titulaires de pensions, qu'il s'agisse d'ex-militaires, de vieillards et autres, ainsi que pour les petits salariés. Alors pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas pris les

[M. Harkness.]

mesures qui s'imposent? Pourquoi n'a-t-il pas déjà agi en vue d'abaisser les prix? A mon sens, c'est un cas de piètres mesures mal appliquées. Ayant échoué, le Gouvernement tente maintenant de faire retomber la responsabilité sur un comité de la Chambre.

Je suis enchanté, cependant, que le Gouvernement ait rejeté le programme de la C.C.F. qui préconise le rétablissement général de la régie des prix. Voilà une solution que j'estime peu sage, surtout parce qu'elle amoindrirait la production tandis qu'il faut l'accroître afin d'abaisser les prix. A la C.C.F. et à tous ceux qui préconisent le rétablissement général de la réglementation des prix, je signale que la loi peut abaisser les prix mais non accroître la production, et, encore moins, le rendement des cultivateurs. On ne produit qu'en vue du gain ou parce qu'on y est contraint sous des régimes d'esclavage comme le communisme et le fascisme. Cela va de soi. Or de tels régimes ne sauraient s'implanter chez nous.

Il me semble donc qu'en réclamant des régies on aille contre l'intérêt du pays et du monde. Les vivres manquent: personne ne le nie. Soutenir un régime susceptible d'aggraver la disette est, à mon sens, faire acte criminel.

Mes observations portent principalement sur l'agriculture et les denrées alimentaires parce que c'est contre le prix excessif de ces dernières que nos gens s'élèvent. Mais elles s'appliquent également aux autres domaines de la production, en ce qui a trait surtout aux matières premières. J'estime qu'on pourrait, en appliquant les principes et les remèdes que j'ai indiqués, provoquer un fléchissement des prix et raffermir notre économie.

M. E. G. McCULLOUGH (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je tiens à prendre part à la discussion, parce que la question à l'étude est l'une des plus graves qui aient jamais confronté les Canadiens et à laquelle, par conséquent, tous les honorables députés de la Chambre doivent s'intéresser. Je vois d'un mauvais œil ce projet de résolution prévoyant la formation d'un comité, alors que, si l'on en croit la dernière enquête Gallup, les Canadiens réclament plutôt de l'action. Le projet de résolution du premier ministre (M. Mackenzie King) est tout simplement un trompe-l'œil, comme l'ont affirmé plusieurs membres de mon parti. Ce qu'il faut, dans le moment, c'est l'intervention immédiate et déterminée du Gouvernement en vue d'enrayer la hausse du coût de la vie.

J'ai remarqué, au cours de la discussion, un changement d'attitude chez plusieurs honorables députés qui, à maintes reprises, ont